

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00281 Numéro SIREN : 434 903 118 Nom ou dénomination : A.T.P.
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt 9679

"A.T.P."
Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros
Siège Social : 15 Rue du Chardonneret
77165 LE PLESSIS L'EVEQUE
434 903 118 R.C.S. Meaux
SIRET : 434 903 118 00025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2020

TROISIEME DECISION

Je décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit..... 58.480,09 €
en réserve ordinaire qui se trouvera portée de..... 769.424,87 €
à..... 827.904,96 €

Cette décision a été adoptée par l'Associée unique, dans son intégralité, le 30 Septembre
2020.

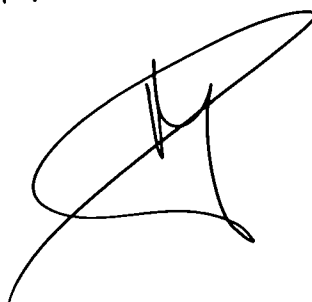


CERTIFIE CONFORME

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	24 050,00	350,83	23 699,17	
Installations techniques, matériel et outillage	435 999,80	307 952,63	128 047,17	104 269,49
Autres immobilisations corporelles	659 854,22	366 175,60	293 678,62	311 221,48
Immob. en cours / Avances & acomptes	9 139,56		9 139,56	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	457,35		457,35	457,35
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 129 500,93	674 479,06	455 021,87	415 948,32
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	748 984,60	14 092,81	734 891,79	819 908,91
Fournisseurs débiteurs	2 290,57		2 290,57	2 992,08
Personnel				500,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 889,00		22 889,00	52 670,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 502,26		47 502,26	37 721,42
Autres créances	93 499,54		93 499,54	119 793,42
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 756,00		5 756,00	26 400,00
Valeurs mobilières de placement	31,00		31,00	20,00
Disponibilités	72 776,35		72 776,35	20 496,70
Charges constatées d'avance	7 588,49		7 588,49	6 988,67
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 001 317,81	14 092,81	987 225,00	1 087 491,20
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 130 818,74	688 571,87	1 442 246,87	1 503 439,52

certifié conforme




Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000,00	40 000,00
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Autres réserves	769 424,87	620 825,20
Résultat de l'exercice	58 480,09	148 599,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	871 904,96	813 424,87
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 603,29	7 103,29
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 603,29	7 103,29
Emprunts	114 519,41	128 382,09
Découverts et concours bancaires		97 863,59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	114 519,41	226 245,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 525,45	10 793,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 807,48	293 726,55
Personnel	625,33	
Organismes sociaux	26 084,00	41 766,76
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	86 140,95	104 089,15
Autres dettes fiscales et sociales	4 532,00	3 841,62
Dettes fiscales et sociales	117 382,28	149 697,53
Autres dettes	504,00	2 448,00
TOTAL DETTES	567 738,62	682 911,36
TOTAL PASSIF	1 442 246,87	1 503 439,52



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 1 442 247 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 58 480 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 et 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2, 5 et 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 et 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		24 050		24 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	363 413	72 587		436 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 005	27 785		171 790
- Matériel de transport	445 682	37 451	9 700	473 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 502	1 878	750	14 630
- Emballages récupérables et divers		1 059		1 059
- Immobilisations corporelles en cours		8 080		8 080
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	966 602	172 891	10 450	1 129 044
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	457			457
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	967 060	172 891	10 450	1 129 501



Notes sur l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		172 891		172 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		172 891		172 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 450		10 450
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 450		10 450



 Notes sur le compte de résultat

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		24 050		24 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	363 413	72 587		436 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 005	27 785		171 790
- Matériel de transport	445 682	37 451	9 700	473 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 502	1 878	750	14 630
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		1 059		1 059
- Avances et acomptes		8 080		8 080
Immobilisations corporelles	966 602	172 891	10 450	1 129 044
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	457			457
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	967 060	172 891	10 450	1 129 501



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		172 891		172 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		172 891		172 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 450		10 450
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 450		10 450

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		351		351
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	259 144	48 809		307 953
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 728	7 313		140 041
- Matériel de transport	150 927	72 100	7 159	215 868
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 312	2 704	750	10 266
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	551 111	131 277	7 909	674 479
ACTIF IMMOBILISE	551 111	131 277	7 909	674 479



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 922 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	748 985	748 985	
Autres	166 181	166 181	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 588	7 588	
Total	922 754	922 754	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	124 034
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	881
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	2 325
Total	127 240



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 103		4 500		2 603
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	7 103		4 500		2 603
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			4 500		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 559 213 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	114 519	49 074	65 445	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 807	326 807		
Dettes fiscales et sociales	117 382	117 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	504	504		
Produits constatés d'avance				
Total	559 213	493 768	65 445	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 845			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	70 897
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	73
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 725
Total	74 695



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	7 588		
Total	7 588		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél. 06 63 70 68 55

A.T.P.

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 Euros

**Siège Social : 15 rue du Chardonneret
77165 LE PLESSIS L'EVEQUE**

RCS MEAUX B 434 903 118

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2020

A.T.P.
Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 Euros

**Siège Social : 15 rue du Chardonneret
77165 LE PLESSIS L'EVEQUE**

RCS MEAUX B 434 903 118

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'associée,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société A.T.P. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 28 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société A.T.P., décrite dans la note « Créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

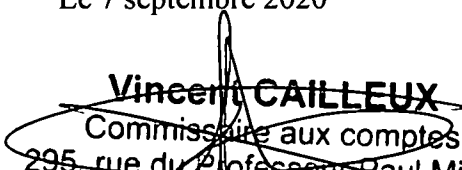
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champigny-sur-Marne
Le 7 septembre 2020


Vincent CAILLEUX
Commissaire aux comptes
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 Champigny-sur-Marne
SIRET 432 439 636 00064
Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes

104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	24 050,00	350,83	23 699,17	
Installations techniques, matériel et outillage	435 999,80	307 952,63	128 047,17	104 269,49
Autres immobilisations corporelles	659 854,22	366 175,60	293 678,62	311 221,48
Immob. en cours / Avances & acomptes	9 139,56		9 139,56	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	457,35		457,35	457,35
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 129 500,93	674 479,06	455 021,87	415 948,32
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	748 984,60	14 092,81	734 891,79	819 908,91
Fournisseurs débiteurs	2 290,57		2 290,57	2 992,08
Personnel				500,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 889,00		22 889,00	52 670,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 502,26		47 502,26	37 721,42
Autres créances	93 499,54		93 499,54	119 793,42
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 756,00		5 756,00	26 400,00
Valeurs mobilières de placement	31,00		31,00	20,00
Disponibilités	72 776,35		72 776,35	20 496,70
Charges constatées d'avance	7 588,49		7 588,49	6 988,67
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 001 317,81	14 092,81	987 225,00	1 087 491,20
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 130 818,74	688 571,87	1 442 246,87	1 503 439,52



Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000,00	40 000,00
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Autres réserves	769 424,87	620 825,20
Résultat de l'exercice	58 480,09	148 599,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	871 904,96	813 424,87
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 603,29	7 103,29
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 603,29	7 103,29
Emprunts	114 519,41	128 382,09
Découverts et concours bancaires		97 863,59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	114 519,41	226 245,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 525,45	10 793,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 807,48	293 726,55
Personnel	625,33	
Organismes sociaux	26 084,00	41 766,76
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	86 140,95	104 089,15
Autres dettes fiscales et sociales	4 532,00	3 841,62
Dettes fiscales et sociales	117 382,28	149 697,53
Autres dettes	504,00	2 448,00
TOTAL DETTES	567 738,62	682 911,36
TOTAL PASSIF	1 442 246,87	1 503 439,52



ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe



PLC Conseil
l'énergie du service

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 1 442 247 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 58 480 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 et 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2, 5 et 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 et 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		24 050		24 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	363 413	72 587		436 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 005	27 785		171 790
- Matériel de transport	445 682	37 451	9 700	473 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 502	1 878	750	14 630
- Emballages récupérables et divers		1 059		1 059
- Immobilisations corporelles en cours		8 080		8 080
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	966 602	172 891	10 450	1 129 044
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	457			457
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	967 060	172 891	10 450	1 129 501

Notes sur l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		172 891		172 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		172 891		172 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 450		10 450
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 450		10 450



 Notes sur le compte de résultat

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		24 050		24 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	363 413	72 587		436 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 005	27 785		171 790
- Matériel de transport	445 682	37 451	9 700	473 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 502	1 878	750	14 630
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		1 059		1 059
- Avances et acomptes		8 080		8 080
Immobilisations corporelles	966 602	172 891	10 450	1 129 044
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	457			457
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	967 060	172 891	10 450	1 129 501



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		172 891		172 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		172 891		172 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 450		10 450
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 450		10 450

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		351		351
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	259 144	48 809		307 953
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 728	7 313		140 041
- Matériel de transport	150 927	72 100	7 159	215 868
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 312	2 704	750	10 266
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	551 111	131 277	7 909	674 479
ACTIF IMMOBILISE	551 111	131 277	7 909	674 479



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 922 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	748 985	748 985	
Autres	166 181	166 181	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 588	7 588	
Total	922 754	922 754	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	124 034
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	881
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	2 325
Total	127 240



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 103		4 500		2 603
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	7 103		4 500		2 603
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			4 500		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 559 213 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	114 519	49 074	65 445	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 807	326 807		
Dettes fiscales et sociales	117 382	117 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	504	504		
Produits constatés d'avance				
Total	559 213	493 768	65 445	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 845			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	70 897
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	73
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 725
Total	74 695



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	7 588		
Total	7 588		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

